

VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 12 novembre 2024

OBJET :

**Convention de servitude entre la commune
et la société ESTIA RÉSEAUX DE CHALEUR**

Rapporteur : M. ROSSIGNON
Délibération n°6

EXPOSÉ DES MOTIFS

Dans le cadre des travaux de raccordement au réseau de chauffage urbain des bâtiments, situés sur les communes d'Essey-lès-Nancy, de Saint Max et de Tomblaine confiés à la Société ESTIA Réseaux de Chaleur par la Métropole du Grand Nancy, il s'avère que le tracé prévisionnel des canalisations de distribution de chaleur passe notamment en tréfonds des parcelles appartenant à la commune d'Essey-lès-Nancy situées :

- Allée Roland Garros 54270 ESSEY-LES-NANCY figurant au cadastre de ladite commune – section AX sous le numéro 125,
- Rue du Général De Gaulle 54270 ESSEY-LES-NANCY figurant au cadastre de ladite commune – section AY sous le numéro 243,
- Rue Parmentier 54270 ESSEY-LES-NANCY figurant au cadastre de ladite commune – section AY sous le numéro 447.

C'est pourquoi, la société ESTIA Réseaux de Chaleur propose à la commune la convention de servitude annexée à la présente.

PROPOSITIONS

Vu l'avis de la Commission élargie « Urbanisme opérationnel et patrimoine » élargie à la commission « Transition écologique », réunie le 16 octobre 2024, il est proposé au Conseil municipal de :

- approuver les termes de la convention de servitude entre la commune d'Essey-lès-Nancy et la société ESTIA Réseaux de Chaleur relative au raccordement au réseau de chauffage urbain des bâtiments, situés sur la commune d'Essey-lès-Nancy traversant les parcelles AX 125, AY 243 et AY 447,
- autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.

DÉLIBÉRATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 15 novembre 2024.

Pour extrait

Le secrétaire de séance,


Gilles BOURGUIGNON



Le Maire,


Michel BREUILLE

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT-MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2024

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice : 29
- Nombre de présents : 21
- Nombre de votants : 27
- Convocation du Conseil municipal le : 31 octobre 2024
- Convocation distribuée le : 31 octobre 2024
- Affichage de la liste des délibérations le : 15 novembre 2024
- Affichage du procès-verbal le : 20 décembre 2024

PRÉSENTS

- M. LAURENT, M. THOUVENIN, MME DEVOUGE, M. VOGIN, Mme SCHINDLER, M. ROSSIGNON, Mme DROUVILLE, Adjoints.

- M. SAPIRSTEIN, M. BOURGUIGNON, Mme LOZINGUEZ, M. GONCALVES, Mme BLONDELET, M. KOENIG, M. VOIDIER, Mme DEL MANCINO, M. HOFFER, M. PERRI, Mme CHOPIN-RENAULD, M. CHEVARDÉ, M. RIFF, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- Mme Nadine CADET à Mme Elise DROUVILLE
- M. Pierre BRUNE à M. Hubert ROSSIGNON
- Mme Gaëlle BARDOUL à M. Pascal LAURENT
- Mme MALARY à M. Jacques THOUVENIN
- Mme Aïcha MENZRI à Mme Brigitte SCHINDLER
- M. Jean-Louis KATZ à Mme Catherine CHOPIN-RENAULD

EXCUSÉE

- Mme Marjorie HOUSSIN

ABSENT

- M. Kamal EL JAOUHARI

SECRÉTAIRE DE SEANCE

- M. Gilles BOURGUIGNON

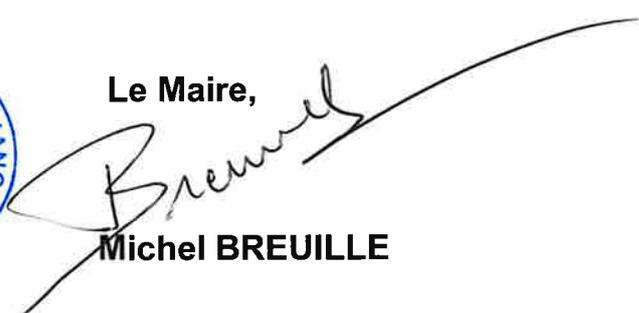
Pour extrait

Le secrétaire de séance,


Gilles BOURGUIGNON



Le Maire,


Michel BREUILLE